

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du mardi 22 juin 2021

26 présents

BINGEN Benjamin, COGET Jean-Michel, COOREMANS Jérôme, DANTINNE David, De WOUTERS de BOUCHOUT Etienne, DEBRUN Edouard, DELADRIÈRE Marc, DELHAISE Rudy, DEMOULIN Bernard, DOHOGNE Régis, GILOT Roland, GODFRIND Bernard, HANCE Véronique, JOURDAIN Frédéric, JOURNEE Stéphane, KLEPPER Catherine, LAMBERT Françoise, MICLOTTE Jessica, ORBAN Xavier, PAULUS Benoît, PIERMAN Anne-Pascale, PIRE Emmanuel, PIROTTE Maryse, VAN GEEM Sandrine, VAN RAVESTYN Emmanuel, VERCOUTERE Véronique.

15 excusés

ABSIL Carole, BEYST Chantal, BOONE Catherine, DEBOUCHE Bernard, DELMOTTE Christine, DESCAMPS Pascal, DORVAL Grégory, GERADON Céline, MANNENS Cosette, PALUMBO Pietro, PETIT Philippe, PETIT-LAMBIN Véronique, SAINT-AMAND Fabienne, SIMON Catherine, SIMONS Raphaël.

Membres invités : BERLEMONT Christelle, GARCIA-HAMTIAUX Nathalie

Pour l'Administration communale : Géraldine WILLEMS, agent-relais de l'ODR.

Pour la FRW : Laetitia URBANCZYK, Aurélie VANDEBERG, agents de développement.

Pour le SPW-ARNE : Xavier Dubois (Excusé)



Introduction

Rudy Delhaise, président de la CLDR accueille et remercie les membres de leur présence. Il se réjouit du retour en présentiel, dans le respect des mesures sanitaires. Florence Vandy de l'ICEDD est présentée : auteur du Programme Communal de Développement Rural, c'est elle qui présente les fiches rédigées du lot 1 lors de la séance.

Le compte-rendu de la dernière réunion du 28 avril est approuvé.

Aurélie Vandenberg rappelle que les fiches-projet du lot 1 sont mise à disposition des membres de la CLDR pour relecture via un document pdf dans lequel ils peuvent insérer leurs remarques.

<https://documentcloud.adobe.com/link/review?uri=urn:aaid:scds:US:78942ecd-47ad-44e9-b90d-21614861c0d5>

Les commentaires et remarques pour ces fiches du lot 1 sont récoltés jusqu'au 11 juillet.

Les fiches projet des lots 0 (déjà démarrés), 2 et 3 seront rédigées durant l'été et mises à disposition pour relecture en septembre.

Objectifs de la réunion

L'objectif est d'informer les membres de la CLDR de la rédaction des fiches-projets prioritaires (lot 1) suite aux différentes réflexions récoltées lors de réunions, groupes de travail et commentaires sur la plateforme FRW. Les membres sont ensuite invités à réagir pour chaque fiche, afin de vérifier que :

- La description dans la fiche est bien conforme à l'intention du projet
- Le périmètre est bien délimité
- L'estimation budgétaire est raisonnable
- Les étapes et partenaires sont bien identifiés

Les 15 fiches-projet sont présentées en 5 groupes selon les thématiques et la discussion est ouverte après chaque fiche présentée.

Groupe 1 : Déplacements

1.1 Création d'un réseau cyclable et le faire vivre : commentaires

Rudy Delhaise mentionne que dans le cadre de Wallonie Cyclable, un appel sera fait au sein du groupe de travail mobilité pour faire partie de la commission Wallonie Cyclable. Jean-Michel Coget soulève qu'il serait intéressant d'inclure des tranches d'âge 12 – 18 ans en plus des membres de la CLDR. Rudy précise que ce n'est pas uniquement les membres de la CLDR mais également les personnes qui se sont investies dans le groupe de travail mobilité et également une personne relais au sein de la CCATm.

Pour les itinéraires vélo, Véronique Hance précise que le tracé point-nœud a été défini. Le balisage sera réalisé par la Province entre mars et juin 2022 sur la province de Namur.

Jessica Miclotte trouve important d'apporter du lien entre la fiche du réseau cyclable et la fiche réseau piéton avec un point d'attention sur la coordination des calendriers pour les travaux. Florence répond que la mobilité est en effet un thème très transversal avec beaucoup de thématiques comme les places etc... et que c'est un point important auquel être vigilant, raison pour laquelle les liens entre les fiches sont mentionnés.

Concernant les chemins et sentiers, Frédéric Jourdain se pose la question de savoir s'ils seront macadamisés pour être cyclables ? Florence répond que la plupart des chemins sont déjà praticables à vélo, d'autres le seront peut-être pour assurer le confort et la sécurité des usagers, sachant que des gravillons suffisent en général. Elle précise que cette fiche est focalisée sur les déplacements utilitaires. Une autre fiche concerne les circuits de balades, pour lesquelles la qualité du sentier est moins critique.

Une autre question posée par Roland Gilot concerne le marquage des chemins vélo, quid de l'identité visuelle et le marquage de la visibilité ? Florence fait remarquer qu'entre les routes nationales et régionales, les mêmes choses ne peuvent pas être faites. Les dos d'âne sont très

coûteux. Le choix sera fait en privilégiant la sécurité tout en conservant un budget raisonnable. L'éclairage, également source de sécurité, est également pris en compte.

En commentaire du document, une proposition a été formulée concernant le placement de panneaux didactiques pour mettre en avant différents points d'intérêts tels que des arbres remarquables, des monuments et des anecdotes historiques, ce dans le but de faire vivre le réseau.

1.5 Développement du réseau piéton par village

Rudy Delhaise rappelle les 3 prochains travaux d'accotements: à Branchon route de Hesbaye devant le château, à Tavieres l'aménagement du carrefour avec la place de Tavieres et rue basse-Tige et à Hanret route d'Andenne et route de Champion.

Les participants mettent en avant des remarques sur le réseau prévu dans le cadre du PCM :

- à Mehaigne, Frédéric rappelle la pertinence de l'aménagement vers l'arrêt de bus route de Gembloux mais pas celui vers le dépôt TEC (pas d'arrêt de bus ni de maison).
- à Liernu, le PCM mentionne l'aménagement d'un trottoir entre la ferme de la cour et Gros chêne à Liernu, alors que celui-ci est déjà aménagé.
- A Bolinne, il manque dans le point idées des consultations, la sécurisation du virage de la rue Joseph Bouché à Hauteur de la rue Siffleau qui avait été exprimé lors des consultations.

1.7 Sécuriser les traversées du RAVeL

Etienne De Wouters remarque qu'il n'y a pas que les carrefours qui doivent être sécurisés mais les chemins eux-mêmes, car les cyclistes roulent parfois trop vite. Il explique qu'en France, des signalétiques « partage et respect » ou « soyons courtois » sont installées, invitant à partager l'espace entre les cyclistes, les piétons et les cavaliers. Florence confirme que ce point fait en effet partie de la fiche.

Groupe 2 : ressources naturelles et énergétiques

1.4 Sensibilisation et actions pour la propreté dans l'espace public

Véronique Hance signale que le coût des poubelles a été sous-estimé dans la fiche.

Concernant la pollution due aux dépôts de canettes, une discussion a lieu sur les consignes des canettes. Cette solution est plébiscitée par la CLDR. Un projet pilote est mené actuellement à Fernelmont et Neufchateau. La ministre Tellier est en attente du résultat de ces projets en septembre, avant de décider des actions à prendre. Frédéric Jourdain signale que BeWapp a fait une étude très intéressante sur le cycle de recyclage des canettes et mettent à disposition des documents très riches sur le sujet. Be Wapp va d'ailleurs lancer l'appel aux communes pour la collecte des canettes et la pose de caméras.

Une autre solution discutée est le filet à canettes au bord des routes. Bien qu'amusant, il y a toujours le problème de viser à côté, et l'entretien. Il serait intéressant de bénéficier du retour d'expérience d'autres communes ayant installé ce système.

1.6 Développement du réseau écologique via la création d'une trame verte et bleue

Pas de remarque

1.8 Mise en place d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat

Rudy Delhaise informe que l'adhésion de la commune à la convention des maires et au programme Pollec a permis l'engagement du conseiller en énergie.

Concernant l'objectif visé de 40% de réduction de la consommation énergétique d'ici à 2030, un citoyen demande comment c'est mesuré. Rudy répond que le BEP (Bureau Economique de la Province de Namur) a mis en place un outil de calcul performant. Chaque action encodée (chaudière remplacée, etc...) est prise en compte pour l'évaluation. Les actions sont menées par les communes et les associations. Il faut savoir que la Région réalise depuis un certain temps déjà des estimations de bilans énergétiques par commune.

Une citoyenne demande si cette fiche n'est reliée qu'à Pollec ou aussi à d'autres mesures en lien avec le greendeals par exemple pourront être exploités. Aurélie précise qu'une commission constituée de citoyens et d'experts sera mise en place pour évaluer des actions qui pourraient être faites en complément pour améliorer le bilan énergétique de la commune. Des liens seront faits sur le territoire avec d'autres fiches.

1.10 Identification des zones à risque d'inondation

Roland Gilot fait remarquer que les 50.000 euros prévus au Budget semble une somme dérisoire au vu de l'étendue de la problématique sur Eghezée. Il semble nécessaire de réaliser une analyse fine de la situation à l'aide de spécialistes en hydrologie, aboutissant à la définition des mesures nécessaires en fonction des risques. Aurélie précise qu'une réunion réalisée entre le service environnement et le Contrat de Rivière a fait ressortir que des données cartographiques sont déjà disponibles pour identifier les risques d'inondation. L'étape suivante consiste donc à rassembler les partenaires (cellule GISER etc...) autour de la table pour finaliser la carte propre à Eghezée ainsi que la définition des actions nécessaires.

Un autre membre signale qu'avec les fortes pluies, l'impact de l'aménagement du territoire est réel aussi. En ce sens, l'implication de la CCATm est nécessaire.

Toujours par rapport aux fortes pluies, Géraldine Willems mentionne l'intérêt d'installer des bassins provisoires, en lien avec le plan sécheresse de la Région Wallonne.

Rudy Delhaise confirme la réalité de cette problématique, en donnant l'exemple d'un agriculteur qui a agrandi la fascine, ce qui a donné des résultats. Il confirme qu'à certains endroits, les gens ont peur des inondations (rue du Corbeau notamment). Dans les permis d'urbanisme, il est maintenant imposé de mettre une citerne (dans le cas d'une maison), ou un bassin d'orage (dans le cas d'immeuble plus important). L'assemblée insiste sur la priorité de ce projet.

Groupes 3 : Infrastructures et lieux de vie dans les villages

1.13 Aménagement de la place de Tavier

Des remarques sont formulées par rapport à la problématique de la vitesse des véhicules dans la zone à aménager. Tout d'abord, du côté est, l'empreinte du projet serait un peu courte car le phénomène d'accélération démarre au virage. Ensuite, côté ouest du périmètre, le rond-point est un élément ralentisseur de vitesse. Si la proposition est de le supprimer, un autre élément ralentisseur serait nécessaire. Florence précise que la route dessinée à la place du rond-point est rétrécie pour cette raison. Pour éviter que certaines personnes prennent la rue pour un circuit, un sinusoïdal pourrait être ajouté à l'entrée de l'intersection.

Un autre membre signale que la zone 30 n'est pas respectée. Florence signale que l'ajout d'un plateau devant l'école et des éléments végétaux rétrécissant la visibilité à certains endroits sont là pour inciter les automobilistes à ralentir.

Un membre signale qu'au bout de la rue, un carrefour un peu plus haut après la ferme dans la route de la Hesbaye est également dangereux. Florence répond que cette zone n'est pas comprise dans le cadre de cette fiche et fera l'objet de l'aménagement de sécurisation renseigné par le bourgmestre dans l'autre projet (réseau piéton).

Concernant les places de parkings prévues dans l'esquisse, Xavier Orban attire l'attention sur le fait que le nombre ne semble pas suffisant par rapport au nombre d'enseignants déjà sur place. Florence rappelle que des consultations et études de besoins vont être réalisées, avec pour objectif de mieux cerner les besoins réels en matière de parking dans la zone. Les personnes qui travaillent sur place peuvent également marcher quelques minutes pour rejoindre leur lieu de travail.

Un participant fait remarquer que l'aspect piste cyclable n'est pas mentionné dans le plan. L'auteur précise que dans une zone 30, le principe de mixité s'applique d'office. Toutefois, des marquages au sol peuvent être ajoutés pour rassurer les cyclistes. Jean-Michel Coget remarque que lors d'une fête, il pourrait être intéressant de relier la place devant l'école et celle devant l'église. Xavier Orban rappelle de ne pas oublier les places PMR à côté de l'Eglise. Véronique Hance rappelle l'importance de prévoir des bancs et des fleurs pour le côté convivial.

1.14 Aménagement de l'espace du Bâty de Branchon

Régis Dohogne soulève un point d'attention sur la nécessité de créer des points de ralentissement sur la route coupant l'espace en deux. Jessica Miclotte émet l'idée que ce lieu serve d'espace culturel, d'exposition éphémère, à l'aide par exemple de panneaux d'exposition d'œuvres, et/ou un lieu de mémoire de ce lieu historique pourquoi pas en lien avec le Zaman. Jean-Michel Coget propose d'inverser l'espace de jeux et l'espace minéral, pour éviter que les enfants ne soient trop proches de la chaussée. Rudy Delhaise mentionne que l'horrible cabine à haute tension va être bientôt remplacée par un élément plus discret.

1.15 Aménagement de la place de l'église de Bolinne

Le but premier de l'aménagement est de recréer du lien et d'aménager un espace convivial, ce qui est bien pris en compte par la proposition. Le module de jeu et/ou de pétanque est une bonne idée. Nathalie Garciasignale un problème de délinquance récurrent en soirée sur cette place. Une zone de barbecue risque d'accentuer le phénomène. Florence, qui ignorait cette problématique, réagit en affirmant que ce problème doit être pris en compte. Un éclairage intelligent puissant pourrait être une solution de dissuasion, qui a déjà fait ses preuves ailleurs.

En ce qui concerne l'idée d'axer la zone de jeu le long du ruisseau, cela ne semble pas judicieux. En effet, le ruisseau se réduit à un petit filet d'eau. Il abrite des rats et ragondins, et dégage des odeurs désagréables. De plus, cette zone le long de l'eau est étroite. Le petit pont à l'arrière de l'aménagement pour enjamber le ruisseau pourrait être une bonne idée, à voir si le coût n'est pas trop important par rapport à sa réelle utilisation.

Rudy Delhaise estime que le parking pourrait être réduit afin de laisser plus d'espace à la zone de convivialité.

Jean-Michel Coget rappelle le problème de virage « à frein à main » à l'entrée de la place et propose d'ajouter un aménagement sécurisant. L'esquisse proposée donne un effet de parking permanent. Il serait plus judicieux d'aménager un espace multifonction pour assurer la polyvalence de la place (permettre le parking et le développement d'activité de convivialité pour le village).

Madame Garcia fait également relais d'un point identifié avec Monsieur Descamps sur l'aménagement proposé dans le cadre du PCM – aménagement d'un nouveau trottoir en dalle de béton sur les rues Féron-Donoux. Cette proposition, même si elle est positive pour la circulation piétonne, remplacerait sur le côté droit un pavage réalisé de manière authentique pour contribuer

à l'harmonie avec le site de la ferme. Ce serait déplorable de l'enlever sachant que le trottoir d'en face dispose également de ce pavage. NDLR : Même si ce point n'est pas repris dans la proposition d'esquisse du PCDR, il est proposé de le mentionner pour en tenir compte lors de l'activation de la fiche.

Groupe 4 : Economie locale – agriculture, produits locaux

1.3 Coordination de la vente des produits locaux

Véronique Hance informe l'assemblée que le village de Liernu a connu un drame majeur ce weekend, avec le décès du maraicher du champ Libterterre.

Le titre de la fiche ne correspond pas tout à fait à l'intention de départ. Il devrait être modifié, par exemple en « soutenir et promouvoir la vente » car les producteurs ont surtout besoin de visibilité et de promotion. Le recensement des producteurs sera publié dans le prochain Eghezée&Vous, avec pas moins de 36 producteurs recensés.

1.9 Création d'un répertoire des acteurs économiques et de la santé

Pas de remarque.

Groupe 5 : Services à la population

1.2 Création de nouveaux itinéraires de balade mettant en valeur le patrimoine

Une remarque est faite pour inclure des itinéraires de course à pied, en plus des balades à pied et cycliste, sous forme d'événements autour du jogging.

Concernant le balisage, il serait utile non seulement d'entretenir mais aussi d'ajouter de nouveaux balisages sur les itinéraires existants.

1.11 Création d'une plateforme de coordination des associations

Cette plateforme peut être appelée « Cellule de soutien logistique ». Il serait utile d'ajouter les achats groupés pour les associations.

1.12 Mise en place d'une structure pour faciliter le bénévolat

Sandrine Van Geem signale que pour le bénévolat, toute association peut avoir une assurance gratuite pour les bénévoles en en faisant la demande à la Province.

Récolte d'idées

Lors de la pause, les membres de la CLDR sont invités à proposer des idées pour l'organisation des activités du groupe. Les formulaires sont récoltés par voie aérienne. La FRW en prend bonne note pour planifier les prochaines activités.



Idée d'activités/outils souhaités pour créer du lien au sein de la CLDR

- Moment informel autour d'un verre et/ou auberge espagnole (x4)
- Faire les réunions dans les villages (x3)
- Rencontre informelle de la CLDR sous forme de balade par ex (x3)
- Apprendre à mieux connaître les noms et villages d'où proviennent les autres membres/badges (x2)
- Prévoir du temps informel après la réunion formelle
- Réduire le nombre de points à l'OJ pour favoriser le partage d'avis
- Moment brise-glace en début de chaque réunion
- Croiser les différents groupes de travail
- Se communiquer les courriels
- Mettre en place un groupe de discussion active autre que mail pour partager plus facilement les idées (« tchat »)

Idées d'activités/outils souhaités pour l'aspect formatif de la CLDR

- Infos sur les réalisations d'autres CLDR, qui ont des projets similaires, avec visites de terrain (x8)
- Visiter des sites ciblés par des fiches projet (x7) avec présence d'expert (x2)
- Réunion sur place pour la mise en œuvre des projets
- Apéro-discussions avec des associations
- Conférences ou projection de films
- Support de présentation de l'état d'avancement
- Exemples de projets exemplaires inspirants menés à l'étranger

Autres aspects pour la suite

- Communications par village pour informer les citoyens (x2)
- Utilisation du bulletin communal « Eghezée et vous » (x2)
- Tenir un stand d'information lors de journées thématiques pour informer la population (journée de l'environnement, fête de village,...)
- Pour chaque fiche-projet, avoir 1 ou 2 membres de la CLDR identifié(s) comme personne(s) relais, qui suit le projet de près et devient le rapporteur au sein de la CLDR.
- Fêter la 1ère fiche réalisée
- Limiter l'usage d'abréviations ou utiliser une légende

Suites

Calendrier des prochaines étapes

- Juillet/août : écriture des fiches-projet des lots 0, 2 et 3
- Septembre : les fiches projets réalisées sont mises à disposition sur un document pour relecture par la CLDR
- 23 septembre : CLDR de présentation des fiches projet des lots 0 et 2 par l'auteur et récolte des remarques sur les fiches du lot 3

Groupes de travail

- 29 juin 20h00 en visioconférence : GT ressources naturelles sur la thématique du fauchage tardif
- 13 Juillet 20h à l'administration : GT mobilité- déplacement (projets lot 0)

Rudy Delhaise remercie Florence, Aurélie et Laetitia pour le travail accompli. Il souligne la participation très active de la Commission Locale. Les projets concrets commencent à arriver, et des choses ont déjà démarré, sans attendre la finalisation du processus d'élaboration du PCDR. Le Collège a suivi la lancée sur différentes thématiques, le PCDR est donc déjà bien en route.

La soirée se clôture à 22h30.

Pour le secrétariat de l'ODR
Laetitia URBANCZYK, Aurélie VANDEBERG

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Laetitia Urbanczyk ou Aurélie Vandenberg de la Fondation Rurale de Wallonie
par mail à a.vandenberg@frw.be; ou par téléphone au n° 019/58 93 25*